

Monsieur le préfet de région,
Monsieur le préfet du Pas-de-Calais
Monsieur le préfet du Nord
Madame la maire de Calais,
Monsieur le maire de Grande-Synthe,

Copie :

Ministre des solidarités et de la santé

Ministre du logement

Ministre de l'intérieur

Directeur général de l'agence régional de santé des Hauts-de-France

A Calais, le 16 mars 2020

Objet : Lettre ouverte demandant des mesures à la hauteur de la crise sanitaire à la frontière franco-britannique

Monsieur le préfet de région, Monsieur le préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le préfet du Nord,
Madame la maire de Calais, Monsieur le maire de Grande-Synthe,

Jeudi 12 mars dernier, le Président de la République s'est adressé aux français en indiquant que nous vivons la plus grave crise sanitaire depuis un siècle. Il a exprimé sa préoccupation pour les personnes les plus vulnérables. Depuis, des mesures radicales ont été prises pour protéger la majorité de la population de cette pandémie. Pour les personnes exilées sur le littoral : rien, ou si peu.

Nos associations, lors d'une réunion qui s'est tenue le 5 mars 2020, puis par communiqué, ont alerté les autorités sur la nécessité de déployer des moyens adaptés pour protéger les milliers de personnes exilées et ceux qui les accompagnent à la frontière franco-britannique. La réponse publique est restée très insuffisante.

La situation des personnes exilées est innommable : absence d'hébergement, froid, humidité, stress, fatigue, entassement à plusieurs dans des tentes légères, expulsion quotidienne des lieux de vie, conditions sanitaires déplorables, insuffisance, éloignement voire absence des dispositifs d'accès à l'hygiène, etc.

L'application des mesures préconisées par le gouvernement va avoir pour conséquence de limiter les actions portées par nos associations qui apportent un peu de répit aux personnes exilées. En ce sens, cette crise révèle, si cela était nécessaire, l'insuffisance des moyens mis en place par l'Etat pour protéger ces personnes, ce qui nous expose tous et toutes, à des risques accrus.

En effet :

- comment se laver les mains régulièrement quand le point d'eau le plus proche est à plusieurs centaines de mètres, parfois à des kilomètres, de son lieu de vie ?
- comment détecter les symptômes du COVID-19 alors que survivant à la rue depuis plusieurs semaines, la santé de ces personnes est déjà extrêmement fragilisée ?
- comment les personnes susceptibles de développer des cas graves de COVID-19 peuvent se protéger alors qu'aucun dispositif d'hébergement, ni même de mise à l'abri, n'est proposé ? comment respecter l'interdiction de rassemblement de plus de 100 personnes lorsque les lieux de distribution de repas réunissant un grand nombre de personnes constituent la seule option pour se nourrir ?
- comment appeler le 15 sans accès à un téléphone, ou à une prise pour le recharger, en l'absence de lieux de répit ouverts la journée ?

Nos associations, préoccupées par la santé de tou.te.s et notamment des plus vulnérables, demandent que des mesures soient prises en urgence pour répondre à l'ensemble de ces questions. Nous demandons à ce que le droit à l'hébergement et au logement ainsi que le droit à des conditions matérielles de vie décentes respectant le principe de dignité de tous et toutes soient appliqués de toute urgence. Cela doit passer a minima par l'ouverture de plusieurs lieux d'hébergement inconditionnels, la mise en place de sites de distribution alimentaire en nombre suffisant pour limiter les regroupements d'un trop grand nombre de personnes, l'ouverture de dispositifs spécifiques requis dans le cas de la protection des mineurs isolés ou encore le déploiement de nombreux points d'accès à l'eau et au savon. Tout ceci doit s'accompagner d'une information adaptée aux personnes exilées.

Pour échanger sur l'ensemble des mesures à déployer une réunion avec les autorités compétentes doit être organisée dans les plus brefs délais. Nous ne pouvons penser que dans une situation de crise, la seule réponse soit la traduction d'affiches de prévention et une invitation à une réunion d'information sur le coronavirus une semaine après les annonces du Président de la République, soit le jeudi 19 mars prochain.

Dans l'attente d'une réponse urgente, veuillez recevoir nos salutations inquiètes.

Associations signataires :

- ACCMV
- ADRA France antenne de Dunkerque
- AMiS
- L'Auberge des Migrants
- Bethlehem
- Collective Aid
- DROP
- EMMAUS
- FAST (First Aid Support Team)
- Help Refugees
- Human Rights Observers (HRO)
- InfoBus
- LDH Dunkerque
- Médecins du Monde
- M.R.A.P. Littoral
- Project Play
- Refugee Community Kitchen (RCK)
- Refugee Rights Europe
- Refugee Women's Centre
- Refugee Youth Service (RYS)
- Salam Nord/Pas-de-Calais
- Secours Catholique Pas-de-Calais
- Solidarity Border
- Utopia56

Contacts presse :

Juliette DELAPLACE - Secours Catholique - 06 30 06 75 99

Antoine NEHR – Utopia56 - 07 85 36 44 09

Claire MILLOT – Salam Nord/Pas de Calais - 06 34 62 68 71